



Ville de Goderville



Grand débat national
Compte-rendu de la Réunion publique
Organisée le 7 février 2019 de 19h30 à 23h00 à la salle La Ficelle à Goderville

Présentation de l'évènement

Le 07/02/2019 se tenait un « grand débat national » dans la ville de Goderville, en Seine-Maritime. La Mairie a mis à disposition la salle La FICELLE pour la tenue de l'évènement.

Les 4 thèmes proposés par le Gouvernement ont été abordés. Cependant, il a été précisé que les autres remarques et réflexions hors de ces 4 thèmes étaient les bienvenues et seraient notifiées au compte-rendu général.

Ce débat était animé par trois médiateurs professionnels membres de l'Association Nationale des Médiateurs (ANM). Deux médiateurs étaient en charge de retranscrire et synthétiser les propos projetés sur grand écran, le troisième avait pour rôle d'animer et de modérer les échanges.

Les élus présents étaient Monsieur le Maire de Goderville, Guy FONTANIÉ, et Madame la Députée de la 9ème circonscription de Seine-Maritime, Stéphanie KERBARH.

La presse locale (France 3 Baie de Seine) était présente au début de la réunion.

Cette réunion publique a réuni, au plus fort du débat, plus de 75 personnes, avec environ 46 interventions uniques.

S'agissant de la représentativité du débat, plusieurs catégories de publics étaient présents : actifs, retraités, personnes atteintes de handicap, représentants des gilets jaunes. Il convient de noter l'absence de la tranche d'âge 18 - 30 ans. Le public n'était pas exclusivement godervillois, plusieurs participants venaient de communes aux alentours, notamment d'Etainhus, d'Ecraiville, de Bréauté, et d'Epreville.

Transition écologique

La transition écologique a été abordée sous les aspects de:

1. la mobilité
2. les modes de consommation
3. l'énergie
4. l'exemplarité écologique

1. A propos de la mobilité

Dès les premières interventions, la mobilité a été associée à la transition écologique. A ce titre, les participants ont souligné qu'ils ne croyaient pas en l'argument du gouvernement qui justifiait la transition écologique par l'augmentation de la taxe intérieure de consommation sur produits énergétiques (TICPE).

Les échanges ont rappelé plusieurs constats :

- La voiture est le moyen de locomotion indispensable dans les territoires ruraux.
- Il y a une nécessité de développer les alternatives à l'automobile.
- Il y a une très mauvaise desserte des lignes fines du territoire (horaires des trains ne sont pas adaptés aux besoins de mobilité des habitants, il y a la fermeture de petites gares)
- Suppression des dessertes ferroviaires depuis plusieurs années
- Allongement de la durée du trajet domicile / travail

Plus largement, s'exprime le fort sentiment que les moyens financiers sont présents quand il s'agit de développer la mobilité urbaine, mais non la mobilité rurale.

De l'avis général, les participants ont souligné la nécessité d'une transition écologique, mais défendent l'usage de la voiture tant que des moyens alternatifs de transports n'auront pas été mis en oeuvre.

A partir de ces constats et impressions, les participants souhaitent apporter leurs idées :

- Rendre le transport ferroviaire gratuit permettrait d'envoyer un signal fort en faveur de la transition écologique
- Développer les trains à hydrogène (ce qui permettrait, selon les participants, une augmentation de dessertes fines)
- Inciter au co-voiturage
- Adapter les transports en commun aux horaires de travail
- Renforcer la mise en place des bus par les employeurs (cela existe déjà dans certaines entreprises)
- Renforcer la participation des industriels à la transition écologique`

En outre, les communes et les intercommunalités doivent promouvoir la mobilité cyclable : il s'agit de construire des infrastructures routières destinées uniquement aux cyclistes en ruralité.

Par ailleurs, la transition écologique doit être accessible à tous : elle ne doit pas être réalisée au détriment du pouvoir d'achat. Dans un souci d'équité, plusieurs participants se sont demandé pourquoi le kérosène n'était pas taxé.

Néanmoins, les participants se sont entendus pour préciser que des actes simples peuvent contribuer à la transition écologique.

2. A propos de nos modes de consommation

La transition écologique a été également abordée sous l'angle de la consommation. De manière générale, il a été considéré que la transition écologique est l'affaire de tous, et « tous » inclut les industriels et les commerçants ainsi que les politiques et les citoyens.

Concernant les premiers, les participants ont tenu à souligner la désertification, du moins économique, de la ruralité. En effet, une participante a tenu à faire savoir qu'aucun commerce n'était présent dans son village (Manneville-la-Goupil), lorsqu'un autre s'insurgeait contre les grandes surfaces, responsables, selon lui, de tuer l'économie locale.

Dans la même optique, les participants ont souligné le besoin de développer les circuits courts en ruralité. Néanmoins, les débattants ont exprimé une forte incompréhension : comment se fait-il que la production locale coûte plus chère que la production importée?

S'agissant des seconds, l'implication du personnel politique dans la transition écologique pose question. Outre l'incompréhension face à l'argument avancé par le gouvernement pour justifier l'augmentation de la TICPE, quelques voix ont défendu Monsieur HULOT, et sa politique écologique.

Par ailleurs, l'assistance a souligné le manque de civisme de certains (beaucoup de mégots, de canettes et de bouteilles sont laissés aux bords des routes et dans les lieux publics). Néanmoins, l'auditoire s'accorde à dire qu'il faut réduire le nombre de déchets, réfléchir aux emballages, favoriser les bouteilles en verre et non en plastique. Enfin, des doutes ont été émis quant à la structuration de la filière « déchets » : il apparaît que l'obligation faite aux citoyens de trier les déchets est inutile puisque ceux-ci sont ensuite réunis et incinérés.

Enfin, certains ont voulu exprimer leurs préoccupations sur le devenir des batteries des voitures électriques : seront-elles recyclables, réutilisables ?

3. A propos de l'énergie

Les termes de « transition écologique » et « transition énergétique » sont apparus, au fil des échanges, extrêmement liés. Il convient de noter que les avis sont plus partagés en matière de politique énergétique.

Tout d'abord, certains participants ont exprimé une impatience concernant la mise en service du parc éolien offshore au large de Fécamp, quand d'autres ont émis, sur le même sujet, des réserves sur la pertinence du projet, notamment en ce qui concerne la dévalorisation du paysage côtier, mais aussi des zones de pêche.

Il a été rappelé que les éoliennes installées le long des falaises normandes ne fonctionnent pas tout le temps, que la gestion de l'intermittence nécessite le maintien d'unités de production comme des centrales thermiques ou nucléaires.

Un débattant a voulu partager avec l'assistance une solution pour permettre le stockage de l'énergie, et donc, une meilleure gestion de l'intermittence. Il s'agit d'un volant de stockage solaire, développé par André GENNESSEAUX. Le personnel politique est invité, à la lecture du présent compte-rendu, à s'intéresser à cette technologie pour permettre une meilleure pénétration des ENR dans la production énergétique.

S'agissant de la consommation d'énergie des industriels, un participant a appelé à une exemplarité énergétique afin d'éviter une sollicitation trop importante du réseau. Il a été rappelé que cela constituait un poste de dépense qui les a donc conduits à engager des actions en matière de maîtrise de la demande d'énergie, et cela, bien avant les particuliers.

4. A propos de l'exemplarité écologique

Une distorsion est apparue entre ce qui est demandé aux citoyens en terme de devoir écologique et l'implication du personnel politique dans cette transition.

En effet, l'auditoire considère que le personnel politique est plus sensible aux intérêts des acteurs économiques qu'aux intérêts écologiques.

Démocratie et citoyenneté

Les participants ont unanimement considéré que les responsables politiques ne respectaient pas les Français, d'autant plus que ce sont eux qui payent les erreurs des décideurs publics.

Pour justifier ce sentiment, plusieurs participants ont évoqué :

- la loi anti-casseurs : elle vise les gilets-jaunes et a pour effet de restreindre les libertés individuelles. A ce titre, les gilets jaunes présents ont fait part de leur indignation et ont précisé qu'une personne qui porte un masque ou une écharpe n'est pas automatiquement un casseur, c'est avant tout une personne qui cherche à se protéger des gaz de la police

Une personne est intervenue au soutien de cette loi pour dire qu'elle résultait des dégradations.

- le comportement des forces de police, dénoncé par les représentants des gilets jaunes
- une incompréhension, de la part du personnel politique, de la vie quotidienne d'une majorité de français. Ce sentiment est présent aussi bien chez les actifs que chez les retraités. S'agissant des actifs, l'impression dominante est que le personnel politique ne se rend pas compte de la difficulté de vivre avec le SMIC. Concernant les retraités, l'impression dominante est que le personnel politique ne se rend pas compte de la difficulté de vivre avec de petites retraites.

Egalement, les échanges aboutissent à la conclusion que l'égalité des droits n'est pas la même entre les citoyens et les décideurs publics, notamment nationaux. Les participants sont d'avis que le personnel politique s'accorde de plus en plus de libertés alors que les citoyens en ont de moins en moins.

En outre, l'assistance considère que :

- le maire devrait être député car il est plus proche du peuple
- la citoyenneté passe par l'éducation
- qu'il faut plus de démocratie participative
- qu'il faut arrêter le cumul des mandats et le cumul des retraites des politiques (ou les plafonnées)
- que certains maires devraient-êtré plus à l'écoute
- que les responsables politiques nationaux devrait-êtré plus à l'écoute
- que le vote blanc devrait-êtré pris en compte
- qu'il faut l'utilisation du référendum pour faire évoluer la démocratie

Enfin, il y a une volonté de transparence, de la part de l'assistance, d'une meilleure information sur l'utilisation de l'argent public des élus.

Organisation de l'Etat et des services publics

Le thème « Organisation de l'Etat et des services publics » a été abordé sous les aspects :

- de la santé
- de l'accès aux services publics
- de la gestion des actifs financiers de l'Etat

De l'avis général, il y a une impression de déséquilibre entre le montant de l'impôt et les services publics proposés, ce qui alimente le questionnement : où va l'argent ?

Les représentants des gilets jaunes ont souligné que le mouvement n'était pas contre le paiement de l'impôt, mais qu'en contre-partie, ils attendaient des services publics de qualité et une meilleure redistribution des richesses.

1. A propos de l'accès à la santé

Les participants ont tenu à souligner les problématiques qui affectent le domaine de la santé, tant dans la gestion des différents organismes de santé que dans l'accès aux soins.

En effet, les débattants ont rappelé les difficultés concernant l'accès à un médecin généraliste en milieu rural. L'impression générale est qu'il est plus difficile qu'auparavant de disposer d'un rendez-vous chez le médecin : les débattants justifient cette difficulté par la désertification des zones rurales, et une diminution des moyens alloués à la politique de santé en milieu rural.

Par ailleurs, des participants ont fait remarquer que les hôpitaux publics étaient gérés par des administratifs, et non par des professionnels de santé.

Enfin, les débattants ont exprimé le souhait que les pharmacies jouent un meilleur rôle d'aiguillage dans l'accès aux soins. Il y a une mauvaise communication entre les médecins et les pharmaciens : une meilleure communication permettrait d'orienter plus facilement les patients vers des médecins disponibles. Cette meilleure communication aurait pour vertu de désengorger les urgences : les malades iraient directement là où ils doivent aller.

2. A propos de l'accès aux services publics

Les participants ont tenu à rappeler que 15% de la population n'a pas accès à internet. *De facto*, l'accès aux différentes démarches ne doit pas être uniquement en ligne.

Dans la même optique, les participants notent l'absence de liberté pour le choix du paiement de l'impôt, et la nécessité de garder un accès papier pour s'acquitter de l'impôt.

3. A propos de la gestion des actifs financiers de l'Etat

Les débattants ont émis des doutes sur la pertinence de la gestion de certains actifs financiers de l'Etat, notamment le choix des concessions d'autoroutes, ainsi que celui de la privatisation d'entreprises, notamment de la FDJ (Française des Jeux)

S'agissant des concessions autoroutières, les participants tiennent à faire part de leur incompréhension quant à la gestion privée des autoroutes. En effet, ils évoquent la perte d'une manne financière pour l'Etat. Ils proposent que les décisions importantes relatives aux actifs financiers de l'Etat soient contrôlées par la Cour des Comptes afin de limiter les erreurs des décideurs publics.

Dans une même optique, les participants ont fait part de leurs doutes quant à l'opportunité de privatiser la Française des Jeux.

Plus localement, certains participants s'interrogent sur la nécessité de 3 aéroports en Normandie (Le Havre, Deauville et Rouen). N'y aurait-il pas plus intérêt à limiter les investissements sur les 3 aéroports en ne les concentrant que sur un seul, et à partir de celui-ci, de développer l'attractivité internationale de la Normandie ?

De manière plus générale, les participants souhaitent une meilleure gestion concernant l'attribution des contrats aux sociétés privées. Pour justifier ce souhait, les débattants ont pris en exemple la mesure de l'éco-taxation.

Il faut plus de transparence sur les engagements financiers qui donnent lieu à des dettes.

Le thème « Fiscalité et dépenses publiques » a été abordé sous les aspects :

- des pensions de retraites
- des propositions de modification de certaines impositions
- des avantages des élus

1. A propos des pensions de retraites

Les participants ont tenu à souligner que les différentes réformes successivement conduites concernant les retraites, sont injustes.

D'une part, la CSG est vécue comme un double impôt, les retraités ayant déjà cotisé tout au long de leur carrière. D'autre part, la diminution des retraites et l'augmentation des mutuelles santé ont contribué à faire baisser le pouvoir d'achat des retraités.

Par ailleurs, même s'il faut réformer le système des retraites, il faut se méfier du système de retraites par point car on ne connaît pas la valeur du point.

2. A propos des propositions de modification de certaines impositions

Les participants s'interrogent sur la compensation de la taxe d'habitation, pour l'assistance, la suppression de la taxe sera compensée par un nouvel impôt sur les citoyens.

L'assistance émet le souhait que certains produits, notamment ceux de première nécessité, fassent l'objet d'un véritable tarif social. Il s'agit de l'électricité et de l'eau.

Egalement, les auto-entrepreneurs ont de faibles cotisations qui devraient être remises en cause.

Concernant l'imposition des entreprises, les participants soutiennent l'idée que les bénéfices réalisés en France, soient imposés en France.

Enfin, il est nécessaire de renforcer la lutte contre l'évasion fiscale.

3. A propos des avantages des élus

Selon l'assistance, il faut modifier les pensions de certains décideurs publics, jugées exagérées (notamment le train de vie des anciens présidents). A ce titre, un débattant propose de s'inspirer du modèle croate.

Pour certaines personnes présentes, il faut offrir aux décideurs publics une meilleure indemnité afin de pouvoir supprimer l'ensemble des avantages en nature (logement et véhicule de fonction). Cette mesure aurait pour vertu de faire peser le poids financier d'une voiture ou d'un logement sur l'indemnité du personnel politique.